ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Unité des Chargé.e.s de cours

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée de ratification de l'entente de principe, tenue en mode virtuel le 10 février 2022

Étaient présent.e.s :

Du comité de négociation :

Chantal Beaudry Membre élue au comité Jennifer Garvey Représentante de l'AFPC

Dany Généreux Responsable aux relations du travail

Moulay Vincent Huard Membre élu au comité Alain Lachapelle Négociateur de l'AFPC

Sébastien Paquette Responsable à la coordination
Jimmy Skelling Membre initialement élu au comité

<u>Membres de l'assemblée</u>: 28 personnes se sont présentées en cours d'assemblée et 26 personnes ont pris part au vote, toutes et tous membres en règle. Annexe A (liste de présences).

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est en conformité avec l'article 15.4 des Statuts et Règlements de l'association ainsi qu'avec l'article 20.03 du Code du travail.

On dénombre 13 membres à 17 h.

Dany Généreux propose l'ouverture, appuyé par X.

2. Présidium

Moulay Huard propose France Filion à la présidence et Roxanne Gendron au secrétariat. Il est appuyé par X.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

France se présente et explique brièvement le but de l'assemblée de ratification. L'ordre du jour est présenté à l'écran.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

Ordre du jour

- 1. Ouverture
- 2. Présidium
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Présentation de l'Entente de principe intervenue le 20 janvier 2022
- 5. Vote de ratification
- 6. Varia
- 7. Fermeture

Dany Généreux propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par X.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Présentation de l'Entente de principe intervenue le 20 janvier 2022

Sébastien Paquette présente l'Entente de principe en collaboration avec Dany Généreux.

Quelques précisions sont demandées par les membres pendant la présentation. Une période de questions suit la présentation et les membres du comité y répondent et expliquent que rien n'a été perdu par rapport à la convention actuelle. Tout n'a pas été gagné mais des avancées ont été faites et des éléments seront repris à la prochaine

ronde de négociation. Des critiques sont exprimées pour certains articles modifiés qui ne satisfont pas la totalité des membres. Alain Lachapelle intervient pour remettre en contexte le fait que ce n'est que le premier renouvellement et que le prochain est dû pour 2024.

Des membres félicitent le comité de négociation pour le travail accompli.

Alain Lachapelle remercie l'ensemble de l'équipe syndicale ainsi que sa collègue Jennifer Garvey.

5. Vote de ratification

Le comité de négociation recommande la ratification l'Entente de principe.

Dany Généreux propose la ratification de l'entente de principe, X appuie.

La tenue du vote se fait au scrutin secret.

Résultats: 69 % (18) Pour, 27 % (7) Contre et 4 % (1) d'abstention.

6. Varia

La présidente félicite l'assemblée pour l'adoption de l'Entente de principe. Sébastien Paquette remercie Alain Lachapelle et Jennifer Garvey pour tout le soutien.

7. Fermeture

Dany Généreux propose la fermeture de l'assemblée générale, Moulay Huard appuie.

L'assemblée est levée à 17 h 56.

Procès-verbal rédigé par Roxanne Gendron